

ASSEMBLEE GENERALE du 3 avril 2019

Nombre d'électeurs : 245
Nombre de membres présents : 22
Nombre de procurations : 44
Quorum : 62

Le quorum étant atteint (66/62) l'assemblée générale peut s'ouvrir à 20h40

ORDRE DU JOUR

Bilan exercice 2017 – 2018 :
Bilan moral
Bilan financier

Prévisionnel exercice 2018 – 2019 :

Projet de fusion avec l'Ecole de musique de Charnay

Election du nouveau Conseil d'Administration

1. RAPPORT D'ACTIVITE de l'exercice 2017 -2018

1.1 Effectifs :

257 élèves dont 136 de Chazay (53%), 198 de l'ancienne Com. de communes (77%) et 12 de Civrieux qui soutient également l'Ecole, et 51 adhérents de plus de 18 ans. Soit 7 élèves de plus que l'année précédente. Les effectifs étaient en augmentation, surtout par l'éveil musical et le piano

Nous avons accueilli également 2 élèves de l'Ecole de Charnay en flûte et en Trompette. Nous avons en effet signé une convention avec cette école pour que des élèves de leur école prennent leur cours avec nos professeurs et c'est l'Ecole de Charnay qui paie l'Ecole de Chazay.

1.2 Activités et instruments pratiqués

- Instruments : Piano, violon, guitare acoustique et électrique, flûte traversière, saxophone, clarinette, batterie, accordéon, trompette, Bassin d'instruments, Chant.
- Formation musicale et classe d'éveil musical.
- Pratique collective : Orchestre Junior, Ensemble Jazz et Atelier Rock, Ensemble à Cordes, Ensemble de Musique Traditionnelle, Batucada et Chorale enfants et adultes. Ces ensembles sont gratuits pour les élèves prenant des cours de FM et d'instrument à l'école.

1.3 Mouvements des professeurs :

Très nombreux changements cette année.

- Sébastien TOUZEAU a remplacé René HIDALGO parti en retraite. Il assure les cours de batterie et anime la batucada
- Laurène HUET a remplacé Sophia JAFFEL actuellement en congé maternité. Durant quelques semaines les cours avaient été assurés par Hannah REKSI

- Jean-David PALOYAN a remplacé Florence BRAYARD en clarinette il assure aussi un cours de déchiffrage
- Emilien FAURE a remplacé Sébastien DELUCHE en trompette
- La chorale a été dirigée par Emeline BESTARD pour l'association Léonin avec qui nous avons une convention

1.4 Pédagogie

- Une réunion des professeurs la veille des inscriptions a permis de finaliser le nouveau projet d'établissement.
- Abandon de la seule pratique des cours d'instrument. Mise en place d'un pack duo regroupant les cours d'instrument et la pratique dans un ensemble. Tous les élèves de l'École peuvent désormais avoir une pratique d'ensemble. Création d'une batucada et de 2 chorales (enfants et adultes) augmentant les offres de pratique collective.
- L'École a de nouveau signé une convention avec le Théâtre de la Renaissance à Oullins Cette convention permet à des élèves ou membres de leur famille d'assister à un spectacle pour un tarif préférentiel. Un ensemble de l'École joue en levée de rideau de ce concert. Cette sortie a été rendue possible grâce à une subvention spéciale du Conseil Départemental qui prend en charge le coût d'un car pour les musiciens et spectateurs à Oullins. Je tiens à ce titre à remercier Madame BAY notre conseillère départementale.
- Les différentes manifestations où se sont produits des élèves de l'École seront détaillées plus loin.

1.5 Gestion de l'école :

- Le Conseil d'Administration a vu le départ de 3 de ses membres Josy-Anne ROUVEROL (vice-présidente), Mélanie JARROSSON, Dominique LARUE (secrétaire)
Je les remercie pour leur aide durant de nombreuses années.
3 nouveaux membres nous ont rejoint au Conseil d'Administration : Stéphanie GRILLOT a pris la vice-présidence Jérôme LOUCHE, le poste de secrétaire et Valérie LECOUTURIER
- **Administration** : cette année nous avons fait comme chaque année 7 réunions plénières du C.A.

1.6 Manifestations :

- L'orchestre traditionnel « Les Paprikas », l'ensemble à cordes et la batucada se sont produits lors de la course des 9 clochers.
- La batucada a animé le 8 décembre malgré la pluie.
- Le groupe Rock a joué lors d'une soirée de l'USA Basket
- Auditions publiques les 9 mars, 4 et 25 mai, à la salle Jeanne d'Arc avec au programme uniquement de la pratique collective.
- L'ensemble de musique traditionnelle a joué le vendredi 6 avril en levée de rideau du concert Cosmos 1969 au théâtre de la Renaissance d'Oullins.
- 3 Auditions de Classes (13, 20 et 27 Juin) en présence des familles.
- Modules de fin de cycles pour les instruments, le 30 mai,
- Concert de tous les ensembles lors de la fête de la musique : vendredi 15 juin
- Un concert de quartier entre 2 séances de cinéma, le 19 juin,
- Participation d'un groupe Rock lors de la fête de la musique de Lucenay le 21 juin

- Un concert au Château de l'ensemble à cordes, de l'ensemble de musique traditionnelle et de l'orchestre junior le 28 juin
- Participation de l'ensemble à cordes et de l'ensemble de musique traditionnelle le 4 juillet dans le cadre des nuits du rosé à Lozanne.
- Plusieurs élèves de l'École ont participé au concert organisé par l'Association pour Rassemblement des musiciens du Rhône au musée gallo-romain de St Romain en Gal le 16 juin.

2. RAPPORT FINANCIER Année 2017 - 2018

Budget :

- Évolution du +3% des cotisations et de +4% des subventions de l'exercice 2016/2017 à l'exercice 2017/2018
- Progression des charges de salaires de 1% ce qui nous permet de dégager une petite marge de manœuvre financière
- Trésorerie toujours de bon niveau autour de 90 k€, soit environ 6 mois de budget grâce à notre politique de provisionnement des indemnités de fin de carrière et d'amortissement du matériel.
- Paiement d'une formation ce qui n'avait pas été le cas dans l'exercice précédent.
- Du coup exercice avec une très légère perte de 123 €
- La municipalité de Chazay a continué à nous verser la subvention de 50 € par élève mineur de l'ancienne communauté de communes,
- Nous avons sollicité l'ensemble des municipalités dont des administrés sont élèves de l'École de musique de Chazay mais ne faisant pas partie de l'ancienne communauté de communes, donc pour lesquelles nous ne percevons pas de subvention. La commune de Chasselay a répondu par la négative, et celle de Belmont a accepté de verser une subvention également de 50€/ élève. Civrieux verse 20€/ élève. Les autres municipalités n'ont pas répondu à notre demande.
- Finalisation de l'harmonisation de la grille tarifaire, avec l'intégration de l'atelier rock aux autres ensembles. Les élèves de l'école peuvent donc intégrer cet atelier sans surcoût de cotisation.
Pas d'augmentation des cotisations annuelles, mais seulement de l'adhésion qui est passée de 15€ (tarif appliqué depuis 2012) à 17€

Investissements

Cette année, nous avons pu acheter un câble multipaire grâce à une subvention du Conseil Départemental.

Nous avons pris un abonnement Internet pour permettre aux professeurs de présenter des vidéos aux élèves quand ils en ont besoin, mais également de se connecter à l'Intranet pour remplir les dossiers des élèves

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2017/2018

Charges	Montant	Produits	Montant
60 ACHATS -----	2 787	70 VENTE DE PRODUITS & SERVICES -----	145 493
60640 photocopies	0	70600 cotisations perçues	144 946
60631 achats petit matériel de musique	803	70800 recettes manifestations	547
60632 achats petit matériel divers	615		
60641 achats livres de solfège	314		
60642 matériel de bureau	583		
60700 achats fournitures manifestations	472		
		74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION -----	33 299
61 SERVICES EXTERIEURS -----	1 579	74100 subventions conseil général	24 449
61520 Entretien des locaux	570	74200 subvention communauté de commune	0
61550 entretien matériel de musique	450	74300 subvention municipalités	8 850
61600 assurances	559		
Documentation		75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE -----	0
		Cotisations & dons	
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS -----	2 326	Autres	
62200 Honoraires (LSA)	1 376	76 PRODUITS FINANCIERS -----	450
61810 Abonnements	0	76800 revenus financiers placements	450
62510 défraiements	275		
62750 frais de banque	301	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS -----	0
62380 cotisations	200		
62600 téléphone	140	78 REPRISE SUR AMORTISSEMENTS & PROVISIONS -----	0
62610 affranchissement	34		
63 IMPOTS & TAXES -----	2 423		
63330 formation	2 423		
63500 Impôts	0		
64 CHARGES DE PERSONNEL -----	164 220		
64110 salaires	97 446		
645XX Charges sociales	64 334		
64800 divers personnel	2 440		
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE -----	830		
65160 Droits d'auteurs	602		
65800 frais gestion ANCV	228		
66 CHARGES FINANCIERES -----	0		
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES -----	0		
68 DOTATION AUX PROVISIONS -----	5 200		
68150 provision pour charges (Retraites)	4 007		
68700 amortissements	1 193		
TOTAL DES CHARGES	179 365	TOTAL DES PRODUITS	179 242
Bénéfice-----	0	Perte-----	123

3. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE EN COURS 2018 - 2019

3.1 Effectifs :

290 élèves dont 156 de Chazay (54%), 232 de l'ancienne Communauté de communes (80%) et 8 de Civrieux et 3 de Belmont qui soutiennent également l'Ecole, et 66 adhérents de plus de 18 ans. Soit 33 élèves de plus que l'an passé (+13%). Les effectifs sont en augmentation, surtout par le bassin, la batterie, le chant et le violon.

Instruments	Nb. élèves		Disciplines	Nb. élèves	
	2018	2019		2018	2019
Accordéon	4	4	Eveil musical	34	31
Batterie	9	16	FM1	20	26
Chant	12	16	FM2	22	23
Clarinette	5	1	FM3	20	23
Flûte traversière	11	12	FM4	17	16
Guitare	57	62	FM5	8	9
Piano	70	73	FM6	7	9
Saxophone	4	3	Adultes	0	0
Trompette	4	7	Bassin découverte instruments	16	24
Violon	16	21			
TOTAL.....	192	215	TOTAL.....	153	161

Grâce à la convention que nous avons signée avec l'école de Charnay, nous accueillons encore cette année 1 élève en flûte traversière, et ce sont eux qui salarient le professeur de clarinette qui donne cours à une de nos élèves.

3.2 Mouvements des professeurs :

Encore plusieurs changements cette année.

- Anne DUPERRON remplace Pasquallino CACCIO qui a démissionné pour des raisons familiales.
- Ga Young LIM remplace désormais Sophia JAFFEL actuellement en congé parental. En début d'année ce poste était assuré par Laurène HUET qui a eu un poste dans le sud qui l'a obligé à partir fin décembre. Ga Young assure également la direction des 2 chorales.
- Benoît RULLIER remplace Jean-David PALOYAN en clarinette, il n'est pas salarié par l'école mais par celle de Charnay

3.3 Pédagogie

- Une réunion des professeurs a permis de réfléchir à une nouvelle organisation de la FM en vue d'une réduction de 6 à 5 ans. Cette modification a été demandée par le Conseil d'Administration afin d'harmoniser nos pratiques avec l'école de Charnay, pour permettre d'envisager une fusion.

Le projet qui doit encore être finalisé, prévoit que le cycle 1 se fasse maintenant sur 4 ans et la 5^{ème} année se présentera sous forme d'atelier.

- L'École a cette année encore, signé une convention avec le Théâtre de la Renaissance à Oullins ce qui permet à des élèves ou membres de leur famille d'assister à ce spectacle pour un tarif préférentiel. Avant le spectacle un ensemble de l'École propose une levée de rideau.

Pour cette année, il y aura 2 concerts.

- Le détail des manifestations est détaillé en 3.5
- Pour toutes les questions sur la pédagogie, contacter Amandine Couplier notre responsable pédagogique, au 07 68 01 51 78.

3.4 Gestion de l'école :

- Bien qu'aucun membre du CA n'ait quitté le conseil cette année nous avons accueilli avec plaisir 2 nouveaux membres : Sonia BOSQUILLON DE FRESCHEVILLE et Vincent EVRARD
- **Administration** : cette année nous prévoyons comme chaque année, au moins 7 réunions du C.A.
- **Christian MY souhaite quitter le CA après 12 ans. Nous le remercions pour l'aide qu'il a apporté durant ces années.**

3.5 Calendrier :

Manifestations ayant déjà eu lieu cette année :

- L'orchestre traditionnel « Les Paprikas », l'ensemble à cordes et la batucada se sont produits lors de la course des 9 clochers le 13 octobre
- La batucada a animé le 8 décembre.
- Concert gratuit de l'Ensemble à Cordes accompagné d'autres musiciens de l'École (trompettistes, deux pianistes et une clarinettiste) le samedi 9 Février à l'Église de Chazay en partenariat avec l'Orchestre des Rencontres Symphoniques dirigé par Vincent Gaillard.
- Une partie de ce programme a été jouée en levée de rideau du concert « Un courant d'Allégresse » de l'Orchestre des pays de Savoie au Théâtre de la Renaissance d'Oullins
- Il y a déjà eu une première audition publique le 15 mars à la salle Jeanne d'Arc avec au programme uniquement de la pratique collective.

Dates à retenir pour cette fin d'année :

- L'orchestre junior jouera avant le concert « Sol Bémol » Pour cette sortie nous avons prévu un car. Nous ferons une demande de subvention spéciale au Conseil Départemental pour prendre en charge le coût du transport pour les musiciens et spectateurs jusqu'à Oullins. Le 18 mai.
- Prochaines auditions publiques les 5 avril et 17 mai.
- Participation d'élèves de l'École au concert donné par l'Harmonie de Charnay, salle Jeanne d'Arc le 4 mai
- Auditions de classes les 12, 19 et 26 juin,
- Un concert de quartier entre 2 séances de cinéma,
- Un concert de quartier en juin
- Modules de fin de cycles pour les instruments : 05 juin,
- Participation de la majorité des ensembles à la fête de la musique organisée par la municipalité le 21 juin
- Participation d'un des groupes rock de l'École lors de la fête de la musique de Lucenay le 21 juin

- Fin des cours le 29 juin 2018,
- Inscriptions 2019-2020 le 7 septembre 2019, rentrée prévue le 09 septembre 2019.

N'oubliez pas de consulter régulièrement notre site : www.musicachazay.fr où vous retrouvez des photos et des vidéos prises lors des différentes manifestations.

4. COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL

Bilan

- Forte augmentation du nombre d'élèves et donc des cotisations de +9%
- Augmentation constatée des charges salariales de l'ordre de 9% de même niveau que l'augmentation des cotisations.
- Maintien d'un budget formation et nouvelle hausse des achats et de l'entretien de nos instruments nécessaires pour satisfaire aux besoins de nos ensembles.
- Autres postes stables
- Du coup budget équilibré avec une très légère perte de 85 €.

Investissements

Cette année, nous avons pu acheter des instruments pour la batucada grâce à une subvention du Conseil Départemental.

Prévisionnel 2019-2020 :

Pas d'augmentation des cotisations annuelles

Simplification de la grille tarifaire. Tarif des cours unique quel que soit l'âge ou le lieu d'habitation.

Mais adhésion annuelle à l'association différente, qui répercute directement aux élèves la subvention perçue des municipalités.

Et légère augmentation de cette adhésion

Soit :

20€ pour les mineurs habitants une commune qui soutient l'École en versant une subvention

70€ pour les adultes et les mineurs des autres communes.

Modification des tarifs soumise au vote

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL EXERCICE 2018/2019

Charges	Montant
60 ACHATS	3 250
60640 photocopies	0
60631 achats petit matériel de musique	1 000
60632 achats petit matériel divers	800
60641 achats livres de solfège	350
60642 matériel de bureau	600
60700 achats fournitures manifestations	500
61 SERVICES EXTERIEURS	1 580
61520 Entretien des locaux	570
61550 entretien matériel de musique	450
61600 assurances	560
Documentation	
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 390
62200 Honoraires (LSA)	1 400
61810 Abonnements	0
62510 défraiements	300
62750 frais de banque	300
62380 cotisations	200
62600 téléphone	140
62610 affranchissement	50
63 IMPOTS & TAXES	2 000
63330 formation	2 000
63500 Impôts	0
64 CHARGES DE PERSONNEL	178 630
64110 salaires	106 800
645XX Charges sociales	71 830
64800 divers personnel	0
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	830
65160 Droits d'auteurs	600
65800 frais gestion ANCV	230
66 CHARGES FINANCIERES	0
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
68 DOTATION AUX PROVISIONS	5 200
68150 provision pour charges (Retraites)	4 000
68700 amortissements	1 200
TOTAL DES CHARGES	193 880
Bénéfice.....	0

Produits	Montant
70 VENTE DE PRODUITS & SERVICES	159 238
70600 cotisations perçues	158 688
70800 recettes manifestations	550
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	34 107
74100 subventions conseil général	24 807
74200 subvention communauté de commune	0
74300 subvention municipalités	9 300
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0
Cotisations & dons	
Autres	
76 PRODUITS FINANCIERS	450
76800 revenus financiers placements	450
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0
78 REPRISE SUR AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	0
TOTAL DES PRODUITS	193 795
Perte.....	85

5. PROJET DE FUSION AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE CHARNAY

Une fusion absorption est envisagée avec l'école de musique de Charnay (elle doit être votée lors de l'Assemblée Générale).

Cette école ayant des effectifs restreints a des difficultés à équilibrer son budget. De notre côté, cela permettrait de grossir les petites classes et ainsi de les maintenir.

Présentation de l'école de Charnay

6 professeurs salariés, une professeure payée sur facture et une professeure bénévole.

Instrument	Professeur	Nombre d'élèves
Accordéon	Danièle Bouteille	1
Batterie et percussion	Carlos	5 dont 1 percu
Clarinette	Benoit Rullier	1 (+ 1 de Chazay)
Guitare	Mathieu Chevalet	2
Piano	Danièle Bouteille	10
Saxo	Anne Duperron	4
Éveil		5
FM		11
Chorale Enfants	Prof. Non Salariée	6
Chorale Adultes	Prof. Bénévole	18
Flûte	Roberto	1 (cours à Chazay)
Tuba	Convention avec La Tour de Salvagny	1

Projets:

- Les inscriptions se feraient en même temps que celles de Chazay
- C'est le projet pédagogique de Chazay qui serait conservé.
- La responsable pédagogique de l'École de Chazay, assurera cette fonction pour la nouvelle structure. Une heure supplémentaire lui sera octroyée à cet effet.
- Les tarifs seraient ceux de Chazay.
- 3 auditions à Chazay et une à Charnay
- Les cours de FM auraient lieu à Chazay, sauf le groupe ados / adultes que serait à Charnay

Calendrier :

3/04 => AG Chazay proposition fusion

12/04 => AG Charnay proposition fusion => Si validée dissolution

15/05 => AGE pour création de la nouvelle structure

6. DECISIONS A PRENDRE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

- Approbation du bilan moral à l'unanimité
- Approbation du bilan financier à l'unanimité
- Approbation de la modification des tarifs à l'unanimité
- Approbation du projet de fusion à l'unanimité

7. ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Actuellement 11 membres composent le Conseil d'Administration, Christian MY et Jérôme LOUCHE quittent leurs postes, après respectivement 12 et 2 ans

Rappel : les statuts de l'association prévoient que le CA doit compter au minimum 9 membres.

Aucun nouveau membre ne souhaite rejoindre le C.A. ce jour.